

Le régime américain

Par **Lauriane0112**, le **05/10/2014** à **14:00**

Bonjour à tous, j'ai une dissertation à rendre, et je suis en première année de droit, je n'ai pas encore l'habitude avec les dissertations.

Alors voilà mon sujet: Le régime américain est-il un régime à séparation rigide des pouvoirs? En faisant quelque recherche je tombe sur "la séparation [s]trict[e]/[s] des pouvoirs" est ce la même chose? De plus j'ai une idée pour le grand 1 qui serait

- I. Une double séparation relative
 - a. La séparation horizontale
 - b. La séparation verticale

Mais alors pour le grand 2 je ne sais pas du tout..

Je vous remercie d'avance pour votre aide [smile3]

Par **gregor2**, le **05/10/2014** à **15:16**

Bonjour,

en passant rapidement sur le sujet je pense que le type de plans le plus classique pour ce sujet est "oui / mais" ou "non / mais"